



Gennevilliers (Hauts-de-Seine) : sur ce site, Yprema bénéficie désormais d'une véritable façade sur la darse N°3, ce qui lui permet d'assurer 40 % de son trafic total par la voie fluviale, soit l'équivalent de 16 000 camions en moins sur les routes d'Île-de-France.

Matériaux de déconstruction : Yprema joue la carte de la **grave de béton**

17 janvier 2008 : la société Yprema, spécialisée en écologie industrielle pour travaux publics, a inauguré son transfert sur un espace beaucoup plus important du site de Gennevilliers, où elle était déjà présente depuis l'an 2000.

Grâce à cette extension, Yprema va bénéficier d'une véritable façade sur la darse N°3, ce qui lui permettra, désormais, de pouvoir charger des péniches tout en déchargeant simultanément une seconde péniche. L'entreprise assurera alors 40 % de son trafic total par la voie fluviale, soit l'équivalent de 16 000 camions en moins sur les routes d'Île-de-France.

Ce site de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) est son huitième sur le territoire

français : les sept autres centres de production sont situés en Seine-et-Marne à Emerainville et Lagny-sur-Marne, en Essonne à Massy, dans les Yvelines à Trappes, dans le Val-de-Marne à Bonneuil-sur-Marne, dans le Finistère à Pluguffan et dans la Marne à Reims.

Yprema se positionne en leader dans le domaine du traitement des matériaux de déconstruction (grave de béton), des mâchefers d'incinération et des terres inertes. Sa mission consiste à les sélectionner, à les valoriser, à les transformer et à livrer un produit fini aux entreprises de travaux publics.

Les matériaux de déconstruction sont transformés en grave de béton, obtenue par un tri, une préparation, un précriblage, un concassage et une désolidarisation béton-acier, avant criblage final pour séparer la grave des cailloux concassés. Les mâchefers sont des résidus d'incinération d'ordures

ménagères, traités et valorisés par Yprema sous la marque Eco Grave®.

Les terres inertes sont des matériaux issus de déblais de chantiers, traités à la chaux et commercialisés sous la marque Urbasol®.

Yprema produit et commercialise 1 200 000 tonnes de matériaux recyclés par an, et consacre 3 % de l'ensemble de son chiffre d'affaires à la recherche et développement.

Signataire de la Charte Environnement de l'UNICEM (Union Nationale des



L'entrée du nouveau site de production d'Yprema à Gennevilliers.



La chaîne de production aboutit à la réalisation de la grave de béton.



Le site de Gennevilliers réalise différentes graves de béton, comme celle-ci dont la granulométrie est de 0/31,5.

Industries de Carrières et Matériaux de construction), l'entreprise Yprema est également membre du collège des partenaires PME de la Fondation Nicolas Hulot et partenaire de l'association Terra Natura. Cette démarche définit les principes de bonnes pratiques environnementales et de réelle concertation, dans une dynamique d'amélioration continue.

Recycler et valoriser les déchets inertes

Il est important de rappeler qu'un chantier de démolition, c'est d'abord 35 % de déchets souillés (amiante, hydrocarbures,...) qui, en raison de leur toxicité, sont dirigés vers des installations spécialisées. Le reste, soit 65 %, sont les déchets inertes. Pour respecter la loi du 13 juillet 1992, applicable depuis le 1^{er} juillet 2002, qui interdit de mettre en décharge ce qui peut être recyclé, ces déchets inertes ont l'avantage d'être recyclables et valorisables, à l'image des déchets ménagers. Pour cela, il faut surtout éviter de les mélanger : c'est pourquoi, on ne parle pas de démolition, qui suppose un mélange, mais de déconstruction, qui nécessite un tri. L'intérêt de la déconstruction est de générer des déchets inertes qui deviennent alors des ressources et de véritables matières premières, en vue

de constructions futures. De plus, le fait d'acheminer les déchets inertes vers un centre de recyclage et de valorisation donne une seconde vie à ces déchets inertes, puisqu'ils pourront resservir comme nouvelle matière première.

Un contrôle toutes les 1 500 tonnes au minimum

Les centrales de production d'Yprema sont équipées pour réaliser, sur site, les contrôles de teneurs en sulfates solubles des déconstructions qu'elles reçoivent ainsi que des matériaux recyclés qu'elles commercialisent. Ces essais, d'une durée de 20 minutes, sont réalisés selon la norme et consistent en une solubilisation à chaud des ions sulfates provenant du plâtre et des gypses, contenus dans le



Toutes les 1 500 tonnes de matériaux recyclés, les centrales contrôlent les teneurs en sulfates solubles.

INTERVIEW



“Nouveaux moyens de locomotion, nouvelles énergies, gestion rationnelle des ressources sont autant d'opportunités que de richesses pour notre société”

Dimitri Jourdan

Directeur général d'Yprema

“La mesure de la croissance d'un modèle économique ne peut se limiter à des indicateurs liés à la production de biens et services.

Une “économie” est un écosystème qui doit aussi tenir compte du bien-être, de la santé et de la préservation de l'environnement.

Il est nécessaire de faire évoluer notre système fiscal, économique et financier pour favoriser et motiver les acteurs économiques respectueux de la trilogie “économie, social et environnement”, et cesser ainsi de subventionner, de façon indirecte, les activités polluantes.

Nouveaux moyens de locomotion, nouvelles énergies, gestion rationnelle des ressources sont autant d'opportunités que de richesses pour notre société.

Le “Grenelle de l'Environnement” doit concrètement intégrer et planifier cette modification structurelle.

Depuis 1989, Yprema est spécialisée dans la préservation des ressources naturelles et l'optimisation des transports alternatifs à la route.

PME, acteur économique moteur dans la pratique de l'écologie industrielle, Yprema est volontaire et disponible pour faire part de son expérience et de ses propositions”.



Manoir Madec à Quimper : mise en œuvre de la grave de béton concassé 0/20.

matériau, puis d'un dosage par spectrophotométrie.

Chaque produit fini est ainsi contrôlé toutes les 1 500 tonnes, au minimum. Les résultats de ces tests permettent d'éviter tout risque de désordre sur les chantiers.

Parmi les nombreuses applications permettant à Yprema d'utiliser la grave de béton issue de déconstructions, on peut citer les voiries et aires de stationnements du manoir Madec à Quimper, les aménagements des berges du plan d'eau à Massy et des abords de la mairie de Plomeur, ainsi que la plate-forme Charles-de-Gaulle à Roissy.

Quimper : de la grave béton au manoir Madec

René Madec, aventurier et marin de la Compagnie des Indes, après avoir fait fortune grâce au commerce des épices, s'était fait construire en 1781 le superbe manoir Prat an Raz, à Quimper.

En 2007, d'importants travaux ont été entrepris afin de transformer ce manoir en hôtel de caractère. L'entreprise ST2P a mis en œuvre du béton concassé 0/20 pour la réalisation des voiries et des aires de stationnements du site. La grave de béton, une fois compactée, présente alors l'énorme avantage de s'intégrer, avec harmonie, dans l'environnement arboré de l'hôtel.

L'utilisation de la grave de béton concassé dans ce manoir d'époque coloniale à Quimper démontre qu'il est tout à fait possible de faire cohabiter, à la fois, des matériaux naturels et exotiques comme le teck, la terre cuite d'Indonésie et le chanvre, avec une grave de béton issue du recyclage des matériaux de déconstruction.



Massy : les berges du plan d'eau de la mairie, en cailloux de béton concassé.

Massy : aménagements des berges du plan d'eau

Dans le cadre du réaménagement urbain de la ville de Massy (Essonne), l'entreprise Brunel Démolition a démonté l'usine Ericsson dans la ZAC Carnot, puis a évacué les 25 000 tonnes de matériaux de déconstruction sur le site Yprema de Massy.

La proximité de la centrale a permis de limiter les rejets de CO₂ et de diminuer le recours aux ressources naturelles. Les cailloux de béton concassé ont ensuite servi à aménager les berges du plan d'eau de la mairie de Massy.

Plomeur : aménagements des abords de la mairie

Dans la baie d'Audierne (Finistère), l'action conjuguée de fortes marées et de dépressions météorologiques successives a mis au jour de nombreux chevaux de frises, en forme de tétraèdres, datant de la Seconde Guerre mondiale.

Ces restes du Mur de l'Atlantique en béton armé, aujourd'hui ensevelis sous le sable des plages, avaient été conçus pour interdire le débarquement des navires. Aujourd'hui, ils sont devenus



Baie d'Audierne : les tétraèdres en béton armé, restes du Mur de l'Atlantique.

très dangereux pour les touristes, les surfeurs et les chars à voile.

C'est pourquoi, l'entreprise Jean-Noël Peron, installée à Loctudy, a profité des grandes marées du début de l'année 2007 pour enlever ces structures et les transporter sur la centrale Yprema de Pluguffan. Là, elles ont été recyclées et valorisées par la société Jo Simon, sous forme de grave de béton concassé 0/20, afin d'aménager les abords de la mairie de Plomeur.

Par son activité de recyclage de proximité, Yprema participe ainsi localement à l'embellissement des plages du pays bigouden.

Roissy : de la grave de béton à l'aéroport

La société Aéroports de Paris (ADP), dans le cadre de l'amélioration de la plate-forme Charles-de-Gaulle à Roissy (Val d'Oise), continue d'investir pour développer à l'horizon 2010 ses capacités d'accueil de passagers et des gros porteurs, type A380.

Sur ce chantier, l'entreprise Guintoli met en œuvre une grave de béton concassé 0/31,5 du centre Yprema de Blanc-Mesnil, en Seine-Saint-Denis pour aménager les remblais contigus aux ouvrages d'art.

Ces derniers permettront la réalisation d'une voie spécifique de circulation d'avions : la voie E4 pour accès au seuil 26. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Yprema, 7 rue Condorcet,
94437 Chennevières-sur-Marne cedex

Tél. : 01 49 62 01 23

Fax : 01 45 93 25 74

Site Internet : www.yprema.com



Roissy : la grave de béton concassé utilisée en remblais d'ouvrage d'art.